

SALAIRES : LEUR HAUSSE EST UNE URGENCE

Rappelons que les salariés en MSA n'ont pas connu d'évolution salariale collective depuis 2017, avec à l'époque une augmentation peu significative de 0,4% de la valeur du point.

La signature de l'accord de revalorisation de la grille des coefficients, avec un minimum de 5 points pour tous, n'est qu'une première étape dans le cursus de négociation

La priorité, comme s'y est engagée la FNEMSA, reste l'augmentation de la valeur du point.

La signature de la pétition par l'ensemble des employés et cadres de la MSA permettra le soutien de la revendication FO MSA :

AUGMENTATION DE LA VALEUR DU POINT.

<https://chng.it/2WWvnFhzQM>



Bulletin d'adhésion

Nom : Prénom :

Adresse professionnelle :

Adresse personnelle :

Courriel pro :

Courriel personnel :

Téléphone pro :

Téléphone personnel :

Je souhaite recevoir les infos MSA par messagerie (rayer la mention inutile) : OUI / NON

A

le

Signature :